

Les chemins de traverse de la thèse. Sources médiatiques & archives du moment présent, repenser sa recherche face à l'éloignement du terrain.

Par *Akhésa Moumni*, doctorante en Études Politiques (LIER-FYT & Césor)

« Un chemin de traverse » correspond à une petite route, un expédient, le moyen de sortir de situations complexes ou délicates. Or, la pandémie en contraignant à la réduction maximum de nos contacts sociaux, en imposant la fermeture des frontières et de l'immense majorité des lieux de sociabilités nous a contraint à envisager nos travaux de recherche sous le prisme des « chemins de traverse » en considérant les meilleurs moyens de répondre à l'éloignement de nos terrains.

Je souhaite vous proposer d'abord un retour sur un projet empêché.

Face à l'impossibilité de partir sur le terrain et de mener comme prévu une ethnographie scolaire (et citoyenne) du Liban par le prisme des mondes scolaires franco-libanais, privés, laïques et/ou catholiques, bien plus rarement musulmans, il m'a fallu développer des chemins de traverses.

Ma première réaction face au double-confinement de la France et du Liban a été de poursuivre un chemin de traverse entamé avec l'explosion d'une « révolution » (terme à prendre entre guillemets, qui fait débat au sein de la société civile libanaise) au Liban. En effet, alors même que je commençais mon contrat doctoral, débute au Liban un mouvement social de grande ampleur. Il m'a invité à chercher le moyen de comprendre les « évènements » sans me laisser emporter par eux. De cette volonté a émergé la construction d'une base de données médiatique avec comme objectif de comprendre le terrain et ces bouleversements malgré la distance.

Je vais donc axer le début de ma présentation sur ce premier chemin de traverse où l'analyse des discours médiatiques devient le premier moyen de garder un pied dans la réalité du terrain.

Néanmoins, à la fin du premier confinement, un second chemin de traverse va s'imposer comme une réflexion plus large sur le périmètre de mon sujet de thèse. Il correspond à la tentation de l'hybridation disciplinaire pour pallier la distance du terrain, ce qui a reposé sur la découverte de l'histoire orale.

Je vais, aujourd'hui, tenter de vous expliciter comment se dessinent et se forment ces chemins de traverse de la thèse.

PARTIE 1 - Saisir les bouleversements d'un terrain par le regard médiatique ou penser le politiste en archiviste numérique

C'est de cet objet, « la base de données médiatiques » et de son rôle dans la recherche confinée dont je veux vous parler en premier lieu comme un objet permettant peut-être de saisir les bouleversements d'un terrain.

Je vais tâcher de répondre à un ensemble de questions pratiques autour de cet objet et de la façon dont il peut, malgré ces biais, nous aider à ne pas perdre pied face à un terrain éloigné, surtout lorsque l'éloignement rend le contact avec les acteurs difficiles.

- Comment récolter ces données médiatiques ?
- Quels outils sont à notre disposition, notamment en termes d'« outils numériques » pour le faire ?
- Comment organiser ces sources ? Comment en faire un corpus relativement cohérent et utilisable par le chercheur ?
- Quels peuvent être les apports de données médiatiques ?
- Quels sont les enjeux de la production du savoir scientifique par le biais de données médiatiques numériques ?

1. Connaître les biais des sources médiatiques pour en faire un outil cohérent et utile pour la recherche

Établissons d'abord le fait que les données de presse sont un outil de recherche bien documenté. Ce n'est point un objet de recherche nouveau ou récent pour les chercheurs en sciences sociales.

Olivier Filleule, par exemple, dans son chapitre intitulé « Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires » (dans *L'atelier du politiste*)¹ — mais aussi Liora Israël dans son chapitre sur l'usage des archives en sociologie² — nous invite à la plus grande prudence dans l'usage de ces données, et cela encore plus saisir les mouvements sociaux comme c'était mon cas au début de mon travail de recherche. On doit ainsi garder en tête les biais inhérents à ces outils et tenter de soupeser le rapport entre médias et mouvements sociaux, au

¹ O. FILLIEULE, « 10. On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », dans P. Favre, O. Filleule et F. Jobard (éd.), *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, 2007, p. 215-240.

² L. ISRAËL, « L'usage des archives en sociologie », dans S. Paugam (éd.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 167-185.

prisme de quatre items : la nature des évènements, les groupes mobilisés, la construction médiatique des évènements, l'usage fait par les groupes protestataires des médias.

Cela signifie que les ressources issues de la presse ne sont pas un miroir parfait des évènements protestataires mais bien un reflet incomplet, partiel et parfois partial de ceux-ci. Cela nous invite *de facto* à interroger la structuration des médias, leurs organisations, leurs financements pour expliciter les biais inhérents aux espaces médiatiques et pour avoir une compréhension bien plus fine de la façon dont les mouvements sociaux sont évoqués en leur sein.

Ainsi, vont de pair une analyse des données et analyse des conditions de production et de diffusion des données médiatiques, le fait de porter un regard autre que médiatique sur le mouvement social et la mise en œuvre d'une pluralité de méthodes et de démarches scientifiques.

2. Construire un corpus médiatique pour dépasser l'incertitude ? Retour sur une expérience de recherche

J'aimerais maintenant envisager les conditions dans lesquelles cette expérience de recherche sur les médias comme mise à distance de la distance a pu être menée. Il est nécessaire que je m'arrête, en premier lieu, sur les choix théoriques effectués et sur la place de ce corpus de presse dans mon travail.

→ Le corpus médiatique comme réponse à l'incertitude

C'est d'abord l'évènement, la révolution puis la pandémie, qui a imposé cet outil à ma recherche, il est devenu une réponse à « *une impression d'hébétude, [une] radicale incertitude*³ ». Il s'agissait, pour moi, de réussir à trouver un équilibre dans mon travail : il devait laisser une place à l'évènement, sans que celui-ci n'envahisse l'enquête.

→ Le corpus médiatique comme construction d'un jeu d'échelle ?

Avec l'éloignement du terrain, le risque est grand de donner une importance considérable à ce qui s'y passe, sans parvenir à réellement sous-peser la place réelle de l'évènement dans la vie quotidienne de ceux qui font notre terrain de recherche.

Or, les médias, en insistant plus sur les évènements que sur les routines quotidiennes des acteurs peuvent participer à renforcer ce biais.

De fait, les médias doivent alors devenir une source parmi d'autres. Ils nous

³ I. RIVOAL, « Écritures suspendues, vies engagées. Traverser la guerre civile au Liban », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 3, 8 juillet 2014, p. 510.

(en ligne : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETHN_143_0503 ; consulté le 26 décembre 2019).

invitent à faire appel à une notion chère à Jacques Revel : les jeux d'échelle. Il s'agit bien de « *constituer la pluralité des contextes qui sont nécessaires à la compréhension des comportements observés*⁴ » où corpus médiatique et analyse ethnographique se répondent, résonnent entre eux.

Les médias permettent de garder une trace, d'écrire une grande histoire événementielle, celle d'un pays et des crises qui le traverse mais, en parallèle, il faudra écrire une micro-histoire, celles d'établissements scolaires franco-libanais privés, celles de leurs acteurs. Une histoire beaucoup plus singulière donc.

Ici, c'est la résonance entre histoires particulières et parcours collectif d'un pays, relaté par ses médias, qui m'intéresse. Ce dialogue permet de construire une relation entre éloignement du terrain et plongée ethnographique (je l'espère à venir) dans celui-ci. Cela suppose, d'ailleurs, de ne pas oublier les recommandations formulées par J. Revel : « *faire varier la focale de l'objectif, ce n'est pas seulement faire grandir (ou diminuer) la taille de l'objet dans le viseur, c'est en modifier la forme et la trame*⁵. ». L'analyse des sources de presse et l'ethnographie sont bien des modes différenciées d'imprégnation du terrain.

3. L'accessibilité en ligne comme condition de possibilité de la construction d'un corpus médiatique

Par ailleurs, face au confinement, la réponse ne pouvait être que numérique : il fallait pouvoir accéder aux réalités libanaises depuis un bureau en banlieue parisienne. Face à cette contrainte, la numérisation massive de la presse a été d'un grand secours : l'information se diffuse maintenant en ligne, en parallèle parfois d'éditions papiers et cela garantit une forme d'universalité de l'accès, une absence de frontières dans celui-ci. Cette réalité répond parfaitement au contexte pandémique et c'est donc dans ce cadre que s'impose l'idée d'une base de données quasi-entièrement numérisée.

C'est donc bien la question des outils à mobiliser pour construire une telle base de données qui se pose maintenant. Je vous propose de m'arrêter sur les deux outils qui ont été centraux dans ma pratique. D'abord, Zotero (ou tout outil de gestion bibliographique) ; ensuite les agrégateurs de flux.

Zotero a, ici, été envisagé comme un lieu de centralisation de la collecte et de nettoyage des métadonnées de chacun des articles/vidéos et comme garantie de leur possible exploitation dans des travaux de recherche

Les agrégateurs de flux, quant à eux, ont été envisagés comme des outils de la veille cible, devant me permettre de faire la part belle à une polyphonie médiatique, tout en permettant de l'ordonner par titre, provenance, mot-clé.

⁴ J. REVEL, « Micro-analyse et construction du social », dans J. Revel (éd.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard & Éditions du Seuil, 1996, p. 26.

⁵ *Ibid.*, p. 19.

Pourquoi mettre en place une « veille-cible » ?

Mon choix de me tourner vers des sources de presse remontant à avant la pandémie, je dois vous avouer que ce sont mes usages qui ont évolué. Initialement, il s'agissait pour moi de mettre en place une « veille-radar », particulièrement chronophage et qui ne permettait pas de cibler précisément mes besoins, ma veille oscillant entre besoin de compréhension du mouvement social, analyse du traitement de la question scolaire et saisissement des tensions autour du confessionnalisme libanais.

Or, cela crée assez rapidement un amoncellement d'informations auxquelles il n'est plus possible de donner un sens commun. Cette impossibilité s'apparente à un échec de la veille au regard de la règle première des corpus numériques qui nous est rappelée par Frédéric Clavert : « [Le chercheur] *doit alors faire très attention à son dispositif technique : les allers-retours entre lecture distante d'un corpus et lecture proche d'un ou de plusieurs documents en particulier doivent être possibles*⁶. ».

Ce constat d'une veille rendant impossible toute lecture proche de mes sources justifie mon choix de faire appel à un agrégateur de flux pour ordonner cette veille et l'automatiser. Il s'agissait de collecter automatiquement des données et de regrouper l'ensemble des sources médiatiques au fur et à mesure qu'elles sont produites (par les journalistes) et non pas repérées (par le chercheur), ce qui est précisément le rôle des agrégateurs de flux RSS.

Choisir ses sources et ordonner ses données

Le choix des agrégateurs de flux étant faits, il faut maintenant les mettre au service de sa veille et établir quelques critères méthodologiques permettant de rendre compte du dispositif de veille mis en place.

→ Choisir ses sources

Il me fallait d'abord faire un choix de sources assez fins pour éviter tout débordement : des médias libanais d'abord et principalement (L'Orient-Le Jour, The Daily Star — rapidement remplacé par L'Orient Today, à partir de la rentrée 2020 — et An-Nahar notamment) mais aussi des médias français, alimentés par des correspondants ou des pigistes (Le Monde, Libération, ...).

→ Choisir ses mots-clés

Tout l'intérêt des agrégateurs de flux (dans leurs versions souvent payantes) est

⁶ F. CLAVERT *et al.*, « Histoire et humanités numériques : nouveaux terrains de dialogue entre les archives et la recherche », *La Gazette des Archives*, vol. 245, n° 1, 2017, p. 13. (en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01521814> ; consulté le 3 juin 2020).

de pouvoir cibler la sélection des flux par des mots-clés.

Dans mon cas, et afin de réduire le champ de ma veille à des objets directement liés à mon sujet, les termes « crise », « école » et « laïcité » m'apparaissaient comme centraux bien que non-exhaustifs.

→ S'obliger à noter ces choix techniques et pratiques

Enfin, il est nécessaire de garder une trace de ses usages des outils numériques pour faire œuvre de réflexivité sur ceux-ci mais aussi pour pouvoir évoluer nos usages en construisant une véritable réflexion sur ceux-ci. C'est le chercheur Pierre France qui nous invite à développer une réflexion sur cela en considérant la nécessité d'un archivage problématisé des données médiatiques, en particulier dans les situations où les conflits, les guerres ou les tensions deviennent routiniers. Cela suppose de penser sa veille médiatique comme un outil à l'usage du futur, qui permet de voir et de saisir ce qui nous est contemporain⁷.

4. Penser les médias comme une archive numérique ? Aux prémices d'une hybridation disciplinaire

Or, si on considère que les corpus médiatiques doivent aussi être conservés pour éclairer ce qui ne nous sera plus si contemporains au fil du temps, doit-on adopter ici une démarche historique et considérer la source médiatique numérique comme une archive, au sens historique du terme ?

Reprenons le sens du mot « archive » selon Arlette Farge. Elle l'envisage d'abord comme une collection de « traces⁸ » mais aussi comme un « ensemble de documents, quelques que soit leurs formes ou leur support matériel, dont l'accroissement s'est effectué d'une manière organique, automatique, dans l'exercice des activités d'une personne physique ou morale, privée ou publique, et dont la conservation respecte cet accroissement sans jamais le démembrer⁹. ».

Pourtant, aussitôt que se dessine cette ressemblance entre « archives » (au sens historique et administratif du terme) et constitution d'un corpus médiatique, il apparaît comme nécessaire de contrecarrer la comparaison. En effet, elle nous invite, dans le même geste, à la prudence dans le maniement des sources médiatiques¹⁰. En effet, un article de presse est en lui-même chargé d'une intention, ce qui n'est pas le cas des pièces d'archives administratives par exemple.

⁷ P. FRANCE, « Deux guerres lasses. "Champ faible", formes de narration et temps long dans l'écriture des guerres civiles en Syrie et au Liban », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1, 2018, p. 175. (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2018-1-page-147.htm> ; consulté le 4 novembre 2019).

⁸ A. FARGE, *Le goût de l'archive*, [Éditions du Seuil, septembre 1989], Paris, Points, 1997, p. 7.

⁹ J. ANDRÉ, « De la preuve à l'histoire, les archives en France », *Traverses*, n° 36, janvier 1986, p. 22-33. Cité par : A. FARGE, *Le goût de l'archive*, *op. cit.*, p. 11.

¹⁰ A. FARGE, *Le goût de l'archive*, *op. cit.*, p. 12-13.

Les médias produisent donc un récit, un discours et cherche à donner des clés de compréhension du réel, pas seulement à l'exposer, à la figer. Cela suppose de travailler à la fois sur « ce qui est dit » et sur « comment cela est dit » en n'oubliant jamais que l'article de presse est un « récit sur ».

Les précautions auxquelles nous enjoint Arlette Farge rejoignent celles formulées par Olivier Fillieule et Liora Israël, évoquée au début de mon propos. Il est nécessaire d'analyser les contextes de production des sources médiatiques.

Le propos que je viens de dérouler ici nous invite donc à la prudence dans le maniement de sources qui constituent pourtant un fabuleux pis-aller heuristique dans le rapprochement entre un chercheur et un terrain dont il est tenu éloigné. Pourtant, et à l'image du parallèle que je dresse entre corpus de sources médiatiques et archives, je tente aussi ici de dessiner une réflexion épistémologique sur les liens qui peuvent exister entre histoire et sociologie/science politique. Cela m'invite à brièvement évoquer un second « chemin de traverse » de mon travail : l'ouverture vers des archives orales.

PARTIE 2 - Saisir les continuités via un détour par l'histoire orale : entre archives du moment présent et archives du passé

Je dois d'emblée vous avouer que cette seconde partie de ma présentation et qui me conduit à pousser à son terme ce questionnement des liens possibles entre histoire, sociologie et science politique dans mon propre travail doit beaucoup à une chercheuse, Candice Raymond, en poste à l'IFPO de Beyrouth, qui m'a mise sur la piste du fond d'archives dont je vais vous parler ici : **le fond Métral**¹¹.

Ce fond Métral est un fond d'archives sonores déposées à la MMSH (Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme) par France Métral, épouse de Jean Métral. Il est composé de l'ensemble des bandes sonores retrouvées de l'enquête menée par Jean Métral et elle-même (France Métral) à Beyrouth au printemps 1975 à l'orée de la guerre civile auprès de la communauté française dans le pays. L'objectif de Jean Métral dans ce travail était d'éclairer la réalité de la communauté allogène française au Liban, dans le cadre de son doctorat d'État, projet finalement abandonné face la dégradation de la situation sanitaire dans le pays. Ainsi, ce riche fond est composé de soixante-deux entretiens conservés et mis à disposition de la recherche, dont cinquante-et-uns ont eu lieu avec des acteurs liés à la présence éducative (ou culturelle) française au Liban à cette période.

¹¹ V. GINOUVES (éd.), *Catalogue documentaire : Fond Jean Métral*, Aix-en-Provence, Éditions de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 2019.

Au-delà de son utilité pour la production d'une connaissance sur les mondes scolaires français au Liban juste avant la guerre civile, l'intérêt premier de ce fond est de produire une réflexion assumée sur les liens entre anthropologie, sociologie et histoire orale, au regard de la position de Jean Métral dans l'anthropologie française en 1975. En opérant un retour de l'anthropologie sur des problématiques françaises (et dont cette étude sur la communauté allogène française au Liban devait constituer la première pierre), Jean Métral (avec Yves Lequin¹²) nous rappelle les liens intrinsèques qui existent entre les différentes sciences sociales et les emprunts qui peuvent être menés entre celles-ci¹³.

Ainsi, au-delà d'une alliance entre petite et grande histoire sur une même période un contre-point peut aussi se dessiner entre avant- et après-guerre civile libanaise pour l'étude des mondes scolaires français au Liban. En parallèle des sources médiatiques, les archives orales du fond Métral peuvent constituer un nouvel élément constitutif d'un jeu d'échelle heuristique.

CONCLUSION - Penser la thèse comme un « chantier » ?

Cette ouverture à l'histoire orale ouvre alors une réflexion plus large tant sur mon objet de recherche que sur l'hybridation disciplinaire dont il peut révéler. Cela m'amène à penser les « chemins de traverse » de la thèse comme un pis-aller, un palliatif à l'éloignement du terrain.

Sur le long court pourtant, face à la durée dans laquelle les éloignements s'installent, « les chemins de traverse » deviennent des pans entiers de la thèse, symptomatique de ces bricolages permanents.

In fine, il me semble que cette pandémie est aussi une invitation au chercheur : accepter une approche très historienne des sciences sociales, en miroir du silence archivistique avec lequel la discipline historique doit composer en permanence. La pandémie que nous traversons invite sûrement les sciences sociales à admettre cette part d'incertitude dans leurs constructions et à « faire feu de tout bois » pour continuer à produire du savoir malgré l'éloignement.

¹² Y. LEQUIN et J. METRAL, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 149-166 (en ligne : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1980_num_35_1_282617 ; consulté le 14 novembre 2020).

¹³ Pour plus d'informations sur la place de Jean Métral dans le champ de l'anthropologie et sur les ponts qu'il jette entre les différentes sciences sociales, le texte suivant d'Odile Join-Lambert est très riche. Dans : O. JOIN-LAMBERT, « Chapitre 6. Les sources orales et l'histoire sociale », dans F. Descamps (éd.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 2006, p. 165-210.

Bibliographie

- ANDRE Jacques, « De la preuve à l'histoire, les archives en France », *Traverses*, n° 36, janvier 1986, p. 22-33.
- CLAVERT Frédéric, Johanna DANIEL, Hélène FLECKINGER, Martin GRANDJEAN et Fatiha IDMHAND, « Histoire et humanités numériques : nouveaux terrains de dialogue entre les archives et la recherche », *La Gazette des Archives*, vol. 245, n° 1, 2017, p. 121-134 (en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01521814> ; consulté le 3 juin 2020).
- FARGE Arlette, *Le goût de l'archive*, Paris, Points, coll. « Points Histoire », 1997 [Éditions du Seuil, septembre 1989].
- FILLIEULE Olivier, « 10. On n'y voit rien. Le recours aux sources de presse pour l'analyse des mobilisations protestataires », dans Pierre Favre, Olivier Fillieule et Fabien Jobard (éd.), *L'atelier du politiste : théories, actions, représentations*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches / Territoires du politique », 2007, p. 215-240.
- FRANCE Pierre, « Deux guerres lasses. "Champ faible", formes de narration et temps long dans l'écriture des guerres civiles en Syrie et au Liban », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 25, n° 1, 2018, p. 147-187 (en ligne : <https://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2018-1-page-147.htm> ; consulté le 4 novembre 2019).
- GINOUVES Véronique (éd.), *Catalogue documentaire : Fond Jean Métral*, Aix-en-Provence, Éditions de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, coll. « Sonorités. Bulletin de l'Association Française des Archives Orales, Sonores et Audiovisuelles (AFAS) », Hors-Série n°1, 2019.
- ISRAËL Liora, « L'usage des archives en sociologie », dans Serge Paugam (éd.), *L'enquête sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2012, p. 167-185.
- JOIN-LAMBERT Odile, « Chapitre 6. Les sources orales et l'histoire sociale », dans Florence Descamps (éd.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Rosny-sous-Bois, Bréal, coll. « Sources d'histoire », 2006, p. 165-210.
- LEQUIN Yves et Jean METRAL, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *Annales*, vol. 35, n° 1, 1980, p. 149-166 (en ligne : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1980_num_35_1_282617 ; consulté le 14 novembre 2020).
- REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social », dans Jacques Revel (éd.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard & Éditions du Seuil, coll. « Hautes études », 1996, p. 15-36.
- RIVOAL Isabelle, « Écritures suspendues, vies engagées. Traverser la guerre civile au Liban », *Ethnologie française*, vol. 44, n° 3, 8 juillet 2014, p. 503-512 (en ligne : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=ETHN_143_0503 ; consulté le 26 décembre 2019).